



ROYBON

# VIVRE À ROYBON



Roybon  
vers une belle année 2020 !



## DES PETITS-DEJEUNERS À L'ÉCOLE

Un partenariat entre la commune  
et l'Éducation Nationale.

3



## LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS

Nous recherchons  
des bénévoles.

4



## LE SOU DES ÉCOLES EN PLEINE ACTIVITÉ

Un dynamisme qui fait  
plaisir à voir.

14



## SOUVENIRS DE LA VIE SCOLAIRE À ROYBON

L'école de filles en 1949

22

# S O M M A I R E

## 3 | LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Belle réussite pour le marché de Noël
- ▶ Lutter contre la prolifération des chats errants
- ▶ 14 novembre : un épisode neigeux spectaculaire
- ▶ Des petits-déjeuners à l'école !
- ▶ La nouvelle voie d'accès à l'EHPAD sur les rails
- ▶ Nadia Duchet, nouvelle directrice de l'EHPAD
- ▶ Contournement, le chantier avance
- ▶ Un nouveau conciliateur de justice
- ▶ Bienvenue à la Roybonnette !
- ▶ Améliorer la circulation aux abords de la zone d'activité
- ▶ Eclairage public, le programme de travaux 2020 se précise

## 12 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON

## 14 | LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Le sou des école en pleine activité !
- ▶ Le Club de la Haute Galaure fête les anniversaires
- ▶ Les donneurs de sang ont besoin de vous !

## 16 | AGENDA

- ▶ Nuit de la lecture
- ▶ Au menu de l'ACCA
- ▶ Élections municipales
- ▶ Venez à la braderie d'Emmaüs

## 18 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE

- ▶ Le café des bonnes idées pour la Terre
- ▶ Retour sur le festival Sang d'Encre

## 19 | BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

- ▶ Prime Air Bois
- ▶ Les déchèteries intercommunales
- ▶ Aqualib' : le plein d'activités !

## 20 | ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Info élections
- ▶ Mairie : accueil du public durant les fêtes
- ▶ Grande vigilance en forêt !
- ▶ Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien !

## 22 | RECIT DES PETITES HISTOIRES

- ▶ Souvenirs de la vie scolaire à Roybon

## 24 | ▶ Cérémonie des vœux

## EDITORIAL

*Ce journal municipal vous présente l'actualité de la vie de la commune, que ce soit dans le domaine des animations, toujours nombreuses en période de fêtes, qu'en matière d'avancée des dossiers qui dessinent l'avenir de la commune.*

*Nombre de Roybonnais se sont retrouvés à l'occasion du marché de Noël. Pour reprendre les mots du président de "Roybon en fêtes", Jacques STREBY : « Le public est venu nombreux, plus nombreux que les années précédentes, autour des stands et des buvettes, d'une belle diversité. L'ambiance était bon enfant, sereine, amicale. »*

***Nous espérons que vous serez nombreux également le lundi 6 janvier à partir de 19h à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux. Une belle occasion de se retrouver dans la joie et la bonne humeur. Un village a besoin de ces moments de convivialité.***

*Les deux grands chantiers qui vont impacter durablement la vie de la commune avancent comme il se doit. Le contournement, sous maîtrise d'ouvrage du Département, se dessine progressivement. Nous sommes nombreux à avoir hâte que les camions ne traversent plus le bourg. Il sera alors possible de lancer le chantier de la requalification de la Grande Rue. L'EHPAD, dont la nouvelle directrice vous est présentée dans ce numéro, poursuit également son chantier. La commune est partie prenante puisqu'il lui revient de réaliser la voie d'accès. De ce point de vue notre maîtrise d'œuvre prépare ses plans et le Conseil Municipal a récemment approuvé le plan de financement correspondant. Le chantier sera conduit à l'automne prochain.*

*2020 sera donc ponctuée de moments importants pour la vie du village et son avenir. D'ici là nous vous souhaitons à tous, du fond du cœur, de passer de très belles fêtes.*

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

**Merci aux contributeurs (articles et photos) :**  
Gabriel BRET, Maurice CELLIER, Jacques STREBY

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34  
Imprimé en mairie.

## Belle réussite pour le marché de Noël

**Le marché de Noël était organisé cette année par « Roybon en fêtes » avec le soutien de la municipalité. Autant le dire tout de suite, ce fut un grand succès, tant en termes de stands que d'affluence. L'un pouvant expliquer l'autre d'ailleurs.**

En effet, on trouvait de tout ce samedi 7 décembre sous les halles et sur la Place St Romme. L'artisanat local co-toyait la vente de magnets, la bibliothèque municipale qui donnait des ouvrages usagés et sortis de l'inventaire, de la vente de décorations de Noël, des produits locaux (miel, pain d'épice, pâtes...), un marchand de ravioles, notre boulanger...

► Les Roybonnais pouvaient également acheter pour 1€, reversé au Téléthon, une délicieuse soupe de potirons.

► Les plus jeunes auront participé à la retraite aux lampions ou posé pour la photo aux côtés du Père Noël, magnifiquement interprété par Jean-Claude FOUDEZ.

► La chorale « Roybon en cœur » n'était pas en reste et a interprété plusieurs chants sous les halles, tandis qu'à l'étage, dans la salle du Conseil Municipal, les ateliers théâtre de « Hauts Couleurs de la création » présentaient leur prestation.

► On notait également la présence de plusieurs associations comme « Pour des Sourires », « le sou des écoles » et « Emmaüs » qui, avec les stands et buvettes ont également contribué à faire de ce marché de Noël un grand moment de convivialité.



## Lutter contre la prolifération des chats errants



### La gestion des chats errants sur la commune est un sujet prégnant et difficile à traiter.

Il convient de contenir une natalité galopante source de nuisances sur le territoire communal. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans !

Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation. Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la pullulation, cette pratique, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé, respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.

La stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc... par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe

en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres.

Jusqu'à fin 2018 nous disposions d'une convention avec « 30 millions d'amis » qui permettait la prise en charge des frais de stérilisation et une bénévole particulièrement impliquée dans la cause de la défense animale se chargeait des captures. « 30 millions d'amis » a souffert de son succès et n'est plus en capacité de prendre en charge la totalité des frais vétérinaires.

**Nous avons donc signé une nouvelle convention qui partage les frais entre la commune et « 30 millions d'amis » et qui représente une charge de 1750 € pour la stérilisation de 50 chats.**

Par ailleurs, il nous a fallu trouver une nouvelle bénévole pour piloter cette action qui consiste, concrètement, à capturer les chats et les emmener chez le vétérinaire, avant de les remettre en liberté.



Mme Agnès MARTIN, qui réside rue de Gentin, a accepté de piloter cette action.

**Elle a néanmoins besoin d'aide pour la mener à bien. Les personnes qui souhaiteraient l'aider peuvent la contacter directement par mail : ✉ [agnesmartin318@gmail.com](mailto:agnesmartin318@gmail.com) ou contacter la mairie. Nous ferons la mise en relation.**

*Un grand merci à Agnès MARTIN pour son engagement bénévole*



## 14 novembre : un épisode neigeux spectaculaire

Jeudi 14 novembre, un important épisode neigeux frappe plusieurs départements de la région. Une neige lourde et compacte s'abat sur des arbres ayant conservé un feuillage important. Les chutes d'arbres sont nombreuses. En outre, cette neige collante s'accroche sur les réseaux et provoque de nombreuses coupures d'alimentation électrique. **Au plus fort de la crise, le 15 Novembre à l'aube, 350 000 clients alimentés par le réseau opéré par Enedis ont été privés de courant sur la totalité du périmètre géographique concerné.**

Disons-le tout net, l'ampleur de l'évènement a dépassé les prévisions (Niveau d'alerte orange sur le bulletin Vigilance de Météo France).

Le massif des Chambaran n'est pas épargné. Coupures d'électricité, de téléphone et d'eau sont nombreuses. Des rescapés de la route sont même hébergés en mairie. Les leçons d'un tel évènement sont en train d'être tirées. S'agissant de la commune nos moyens restent limités. Nous avons néanmoins identifié plusieurs problématiques. En matière de déneigement une revue de détail du plan de sortie et d'intervention de notre prestataire est prévue. Certaines voies ont été « oubliées ». Dans le bourg nos deux agents techniques ont été à l'œuvre dès le début. L'absence de moyens de communication entre la mairie et les tracteurs équipés de lame à neige nous a handicapé.



*Installés par le Maire dans la salle du rez de chaussée de la mairie et grâce à des lits de camp fournis par les pompiers, une vingtaine de personnes de passage sur la commune ont dû être hébergés pour la nuit.*

Une réflexion sur l'acquisition de radios est entamée. Nous pensons également « sanctuariser » la mairie avec l'acquisition à terme d'un groupe électrogène. Cet évènement a également mis en lumière le problème de l'élagage des arbres situés sur des parcelles privées, limitrophes des voies communales et départementales. S'agissant du Département nous pensons que cet évènement conforte la nécessité de faire de Roybon un point névralgique d'où partiraient les équipes d'intervention, que ce soit en direction de St Siméon de Bressieux ou en direction de St Marcellin.

**Sur ce point il faut néanmoins avoir conscience qu'il s'agit d'une première analyse et que les choses ne peuvent pas changer du jour au lendemain.**



*Les agents techniques de la commune ont fait face à une situation exceptionnelle.*

## Des petits-déjeuners à l'école !

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage.

Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée, par exemple : **20 % du total énergétique le matin, 40 % au déjeuner de midi, 10 % à quatre heures et 30 % le soir.**

**L'Education Nationale impulse le dispositif des petits déjeuners dans les écoles volontaires Rep et Rep +, des quartiers de la politique de la ville et des territoires ruraux fragiles.**

D'abord expérimentée dans les écoles volontaires de 27 départements de mars à juin 2019, la mesure est généralisée à partir de septembre 2019 à l'ensemble des écoles Rep et Rep+, quartiers prioritaires de la ville et des territoires fragiles.

**La commune de Roybon est éligible à ce dispositif et a donc souhaité y participer.**

**C'est ainsi que depuis le 25 novembre des petits-déjeuners sont servis aux écoliers le lundi et le jeudi matin (50 élèves à chaque fois).**



Nous procédons à l'acquisition des denrées alimentaires auprès de la Roybonnette et l'Education Nationale remboursera la commune sur présentation des justificatifs.

La commune prend à sa charge la mise à disposition de deux agents pour assurer l'encadrement.



## La nouvelle voie d'accès à l'EHPAD sur les rails

La mise en service du nouvel EHPAD est actuellement prévue pour la fin de l'année 2020 mais pourrait être décalée de quelques mois en raison de la défaillance d'une entreprise.

Quoiqu'il en soit, il appartient à la commune de réaliser la voie d'accès définitive et que cette dernière soit évidemment livrée avant l'ouverture de l'établissement. A cette fin le cabinet Alp'Etudes a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 décembre, le plan de financement a été approuvé. Il représente une enveloppe de 193 500 € HT. Sur ce montant la commune va solliciter l'Etat et le Département pour environ 85 000 € de subventions. **Le chantier pourrait démarrer début septembre et durer trois mois.**

## Nadia Duchet, nouvelle directrice de l'EHPAD



Après quelques années passées dans les Hautes Alpes, Nadia Duchet revient dans sa région de cœur à la direction de la Résidence René Marion à Roybon.

Des projets sont déjà en cours et Nadia Duchet aura à les finaliser. La construction du nouvel EHPAD initiée par Philippe Poussier et l'organisation du déménagement des 132 résidents fin 2020, occupent une place de choix dans son agenda. En effet, cette construction vise le prix CNSA « Lieux de vie collectifs et autonomie » et le label qualité Effinergie + . L'établissement se bâtit dans une démarche environnementale de type HQE (Haute Qualité Environnementale), et se veut être un modèle tant sur le plan du confort hôtelier que de l'accompagnement des résidents.

A ce titre, les équipes sont d'ores et déjà très impliquées dans la conception des projets de services et de l'organisation globale. En début d'année, ces projets feront l'objet d'une concertation avec les résidents et leurs familles. La construction de l'EHPAD devra répondre aux besoins et attentes du public sur le plan architectural, mais les projets de service et la philosophie qui les sous-tendent sont aussi des gages de qualité de vie autant pour les résidents que pour les professionnels.

**Faire de cette belle construction un lieu de vie chaleureux et accueillant est l'objectif partagé.**

D'autres projets vont animer l'EHPAD, les rendez-vous festifs habituels : fête de l'établissement, échanges intergénérationnels avec les enfants de la crèche et du Centre de loisirs... .

**Mais aussi, la reprise de la Formation aux Aidants, animée par la psychologue.** Cette formation visant les familles de personnes souffrant de troubles de type Alzheimer permet de tisser des liens entre les familles et l'EHPAD et participe au projet de prise en charge globale et territoriale de ces personnes.

Autre projet tout aussi dynamique pour la Résidence René Marion, **la mise en œuvre en 2020 de l'appel à projet « Hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation »** qui proposera une solution aux personnes âgées en attente ou après une hospitalisation.

A Roybon, Nadia Duchet a une belle feuille de route pour les années à venir ....



*Encore un an de travaux pour le nouvel EHPAD*

## Contournement, le chantier avance

La commune de Roybon est aujourd'hui traversée par la RD 71. Cette circulation en cœur de village, notamment par des poids-lourds, génère de l'insécurité, des nuisances sonores et de la pollution de l'air. C'est pourquoi il a été décidé de réaliser une voie de contournement au nord. Cet aménagement permettra de sécuriser et de revitaliser le centre bourg.

**Ce journal municipal est l'occasion de faire le point sur le chantier du contournement. Actuellement, les travaux avancent au rythme initialement prévu.**

Le chantier, sous maîtrise d'ouvrage et financé par le Département, a démarré par la mise en œuvre de certaines mesures environnementales pour tenir compte de la période la moins impactante pour la faune et la flore. Ainsi, l'emprise du chantier a été balisée, des clôtures à batraciens ont été installées sous la surveillance de l'écologue de l'opération. Ces travaux ont été menés en concertation avec les exploitants agricoles.

La deuxième phase du chantier, à la mi-octobre, a démarré à partir du giratoire d'accès à la route de Saint Siméon de Bressieux. Après l'empierrement du giratoire, un dalot (ouvrage en béton) a été posé, permettant de diriger les eaux pluviales sous le giratoire. Le remblaiement est en cours au moment où nous écrivons ces lignes. (voir photographies).

► Le terrassement de la voie s'est engagé à partir du giratoire.

► Bièvre Isère Communauté est en cours d'intervention pour dévoyer une conduite d'eau potable.



D'ici la fin de l'année il s'agira de réaliser les terrassements primaires de la voirie. Les travaux des concessionnaires se poursuivront sur les 2 premiers mois de l'année 2020, notamment ceux de Bièvre Isère Communauté pour les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

A partir de janvier et jusqu'en juillet, outre l'achèvement des terrassements jusqu'au niveau du tourne à Gauche à proximité du cimetière, le chantier portera sur la réalisation des fossés drainants, des cloutages et de la couche de forme nécessaires au barreau routier et enfin des ouvrages hydrauliques permettant de canaliser les eaux pluviales.

C'est à l'automne que sera réalisé le tapis de voirie et la pose des glissières de sécurité avant une mise en circulation toujours prévue avant la fin de l'année 2020.

Il est à noter que durant toute la période, l'accès principal du chantier s'effectuera depuis le giratoire pour limiter la circulation des engins de chantier dans le village.

**Maitre d'Ouvrage**  
Département de l'Isère

**Mandataire du maitre d'ouvrage**  
Isère Aménagement

**Maitre d'œuvre**  
Alp'Etudes

**Maitre d'œuvre environnement**  
Téréo

**Ecologue**  
Ecotope Flore-Faune

**Coordonnateur SPS**  
Bureau Véritas

**Entreprises**  
Groupement Gachet—Colas

## LES MESURES ENVIRONNEMENTALES

Du fait de la présence d'espèces naturelles protégées, des études "faune flore" poussées ont été réalisées et dont les conclusions ont été validées par le Préfet avec la signature de l'arrêté du 12 septembre 2019.

La séquence « Eviter Réduire Compenser » qui a fait l'objet d'une réflexion et de temps de concertation importants avec l'implication des acteurs locaux a permis de mettre au point **une quinzaine de mesures de réduction d'impact**, aussi bien en phase travaux qu'en phase d'exploitation, ces mesures de réduction étant pour certaines très ciblées pour des espèces particulières comme l'Agrion de mercure (libellule) par exemple. **Il sera également installé des protections tout le long de la voirie permettant de diriger les animaux vers les passages à faunes aménagés sous la nouvelle voirie.**

Concernant les espèces pour lesquelles les mesures de réductions d'impacts ne suffisaient pas à obtenir un impact résiduel non notable, des mesures de compensation sont proposées. Les coefficients de compensations ont été validés par la DREAL et vont jusqu'à 3 pour les espèces d'oiseaux du bocage et le cuivré des marais (papillon). Ces mesures de compensations vont d'ailleurs au-delà de ce qui est habituellement demandé avec la mise en ilots de sénescence de boisements alors



qu'un seul gîte était détruit par exemple pour le groupe des chiroptères ou bien un linéaire de haie replanté plus important.

Ces dernières mesures seront mises en place sur des parcelles propriété de la commune et feront l'objet avec le Département de l'Isère d'un aménagement en prairies avec plantations de haies arbustives, puis de leur suivi dans le temps.

**Ainsi, les différentes mesures mises en place permettront le maintien dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.**





## Un nouveau conciliateur de justice

A la suite du départ de Mme DAYARD, c'est désormais M. Richard BAROT qui assurera les permanences le 1er lundi de chaque mois. M. BAROT, ancien gendarme durant 25 ans à St Marcellin, a prêté serment le 2 décembre.

Il prendra ses fonctions sur Roybon à l'occasion de la 1ère permanence qu'il effectuera le **lundi 6 janvier de 9h à 12h**. Pour prendre rendez-vous, contacter la mairie aux heures d'ouverture.

Vous pouvez contacter M. BAROT par mail : ✉ [richard.barot@conciliateurdejustice.fr](mailto:richard.barot@conciliateurdejustice.fr)  
M. BAROT travaillera dans l'esprit même de la fonction : « concilier pour réconcilier ».

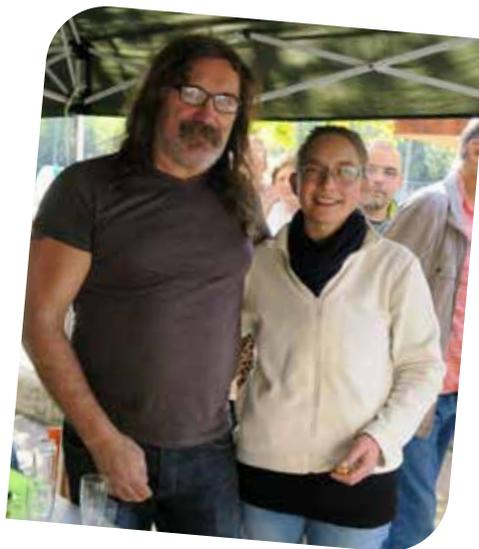
## Bienvenue à la Roybonnette !

Depuis la mi-septembre, la Roybonnette a ouvert ses portes dans les locaux de l'ancien casino.

**Laetitia Roux** tient ce nouveau commerce alimentaire où elle vous accueille tous les jours avec la jovialité qui la caractérise. C'est une aubaine pour les villageois de pouvoir de nouveau se ravitailler sur place.

Laëtitia a une longue expérience dans le commerce et notamment ces cinq dernières années dans la grande distribution. Dans son magasin vous trouverez essentiellement des produits locaux. Indépendante de toute enseigne, Laetitia Roux veut clairement privilégier les producteurs locaux et est d'ailleurs prête à étudier toutes les propositions.

**Le 26 octobre dernier, elle organisait l'inauguration officielle de la « Roybonnette », aidée par son mari Franck et leur fille. Tout le monde a pu ainsi partager un moment sympathique avec les Roybonnais et amis autour d'un copieux apéritif de bienvenue.**



## Améliorer la circulation aux abords de la zone d'activité



**Le fonctionnement du carrefour de l'Impasse Grandjean et de la route de Montfalcon n'est absolument pas satisfaisant.**

Les camions qui sortent de l'impasse n'ont pas l'angle de braquage pour tourner à droite en direction de Montfalcon sauf, pour certains, à fortement empiéter sur le trottoir. Il est important de souligner également que ce trafic crée des nuisances pour le voisinage qui s'en plaint régulièrement. C'est également vrai du côté de l'Impasse Grandjean.

Le trafic sur la route de Montfalcon est lui-même amené à augmenter sensiblement avec la mise en service du contournement. Cette portion en agglomération de la RD 71 va d'ailleurs changer de catégorie dans la nomenclature du Département. En parallèle, il est souhaitable de tout mettre en œuvre pour permettre le développement de l'activité de l'huilerie, installée sur la commune depuis 2011 et qui constitue un atout économique pour notre territoire.

Il est donc indispensable que la commune dispose des moyens de créer une nouvelle voie d'entrée sur la zone d'activité. C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a approuvé peu avant l'été le projet d'acquisition des parcelles situées entre la route de Montfalcon et l'impasse Grandjean.

Les actes de vente devraient être signés prochainement. La nouvelle voie sera livrée au cours de l'année 2020.

## Eclairage public, le programme de travaux 2020 se précise

Dans le précédent numéro du « Vivre à Roybon » nous vous présentions le diagnostic qui a été réalisé sur l'éclairage public de la commune. Cet exercice était indispensable avant le transfert de cette compétence à « Territoire d'Energie » (ex SEDI) au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Désormais nous sommes en train d'élaborer le programme de travaux prévu l'an prochain pour procéder au remplacement des luminaires.**

C'est le Conseil Municipal qui approuvera formellement ce programme en début d'année. On en connaît néanmoins déjà les grandes lignes.

Les travaux seront programmés sur la période avril-juin. Ils représenteront de l'ordre de 30 à 35 000 € de travaux pour lesquels la commune participera à hauteur de 10%. Il s'agira du remplacement de tous les points lumineux des secteurs de la Merlière et du Val Galaure. Quelques points lumineux dans le bourg seront concernés. S'agissant du bourg et notamment la Grande Rue, chacun comprendra que ces changements seront coordonnés avec le programme de requalification de cette dernière et seront essentiellement réalisés en 2021. Il est utile de préciser qu'au-delà des luminaires, se sont aussi les armoires de commande correspondantes qui seront renouvelées.

Ces travaux visent, grâce aux progrès de la technologie des leds, tout à la fois à améliorer la qualité de l'éclairage et à diminuer la consommation avec les effets positifs qui en découlent en matière environnementale et financière.



# ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

## À Roybon



**1** 23 septembre : rencontre imprévue à l'occasion des journées du patrimoine. Claude AILLET, né à Roybon en 1942 et résidant en Bretagne, retrouve deux sœurs, Marcelle et Alberte, nées Cellier. Les souvenirs d'enfance refont surface. **2** 28 et 29 septembre : finale du défi nature 2019 une course relais entre un cavalier, un vététiste et un traillieur. Organisée par Les Poneys de Magali et Loisirs Équestres En Chambaran en partenariat avec le CRTE Auvergne Rhône Alpes. **3** 5 octobre : la classe 1961 se retrouve pour un déjeuner convivial. **4** 11 octobre : journée portes-ouvertes à la Maison de Services Au Public (MSAP). **5** 14 octobre : Assemblée Générale de « Bien vivre sur notre territoire ». Son président, Bernard PERRIOLAT, fait le bilan de l'année en présence du Maire et de Claire DEBOST, Conseillère Départementale. **6** 20 octobre : repas dansant du club des anciens.

# ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT



*Merci à Gabriel Bret pour la mise à disposition de ses nombreuses photos.*

**7** 24 octobre : L'amicale des donneurs de sang de la Haute Galaure organise une nouvelle collecte. **8** 8 novembre : se faire vacciner contre la grippe, voilà une bonne idée ! Le Maire honoraire Henri TROUILLET montre l'exemple. Et dans la bonne humeur s'il vous plaît ! **9** 11 novembre : Commémoration de l'Armistice. **10** 16 novembre : « La Bièvre du samedi soir », troupe de théâtre de Brézins, joue « les Barbares rient » à la salle des fêtes.

## Le sou des écoles en pleine activité !

Depuis le début de l'année scolaire, le Sou des écoles de Roybon n'a pas chômé! En résumé, les quelques actions que nous avons menées et/ou financées et celles à venir pour le premier trimestre 2020 :

► **Samedi 14 septembre 2019** : buvette du forum des associations à la salle des fêtes!

► **Mardi 15 octobre 2019** : participation du Sou au courtseton organisé par l'école au stade du village. Après avoir encouragé comme des champions nos petites têtes blondes, nous avons eu le plaisir de leur distribuer le goûter pour reprendre des forces et se féliciter de s'être dépassé!

Petite nouveauté cette année : opération zéro déchet! chaque enfant\* avait emmené son propre gobelet réutilisable. De même, pas de briquette de jus ni d'emballage gâteaux individuels mais des gros contenants pour moins de déchets. Tout le monde a joué le jeu et ce fût un succès, dans la droite lignée de l'opération zéro déchet menée par l'école! Merci à tous!

\* Le Sou avait évidemment prévu quelques gobelets en plastique pour ceux qui n'avaient pas le leur.

► **Samedi 2 novembre 2019** : fête d'Halloween avec au programme, un défilé des enfants dans le village, concours de citrouilles et de grimaces, stand de maquillages et boom de l'horreur à la salle des fêtes ! Une après-midi terrifiante de bonne humeur !

► **Dimanche 24 novembre 2019** : bourse aux jouets à la salle des fêtes! L'occasion de chiner les bonnes affaires à l'approche de Noël.

► **Dimanche 7 décembre 2019** : stand sur le marché de Noël, Place Saint-Romme. Crêpes et un vin chaud, vente de sapins de Noël, photo en compagnie du Père Noël pour le plus grand bonheur des petits. Précommande de plateaux de fromages de Murinais et de bourriches d'huitres venues tout droit du Bassin d'Arcachon, pour préparer les fêtes! Toute la magie de Noël le temps d'une demie-journée.

► **Lundi 16 décembre** : spectacle de Noël de la compagnie Planètemomes offert par le Sou à tous les élèves de l'école.

*Merci aux âmes généreuses pour vos dons de décorations et autres gourmandises!*

**A venir au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 :**

► **Dimanche 15 mars 2020** : Loto. **A noter dès maintenant dans vos agendas! Préparez-vous à gagner !**

**Appel aux volontaires :** vous souhaitez nous aider à faire de ce loto une réussite ? Nous avons besoin de bénévoles pour le jour J ! Un peu de votre temps nous sera d'un grand soutien.



**Contactez-nous par mail :**

✉ [sou-roybon@googlegroups.com](mailto:sou-roybon@googlegroups.com)  
ou via notre page  <https://www.facebook.com/sou.deroybon.9>

## Le Club de la Haute Galaure fête les anniversaires

Vendredi 6 décembre, nous avons fêté les anniversaires des membres du club de Haute Galaure au cours du repas de fin d'année. C'était une journée festive, qui s'est bien passée, tous ont été bien contents du traiteur, de l'animation, et des bons gâteaux.



Les membres du bureau de la collégiale avec les élus, Romain PERRIOLAT et Elisabeth ROUX, Adjoint au Maire et Claire DEBOST, Conseillère Départementale.



L'âge n'entame pas l'envie de danser et de profiter des bons moments.



Les anniversaires ont été fêtés comme il se doit.

## Les donneurs de sang ont besoin de vous !

L'amicale des donneurs de sang de la Haute Galaure vous donne rendez-vous en 2020 pour les prochaines collectes.

**Elles auront lieu les jeudis 13 février, 23 juillet et 1er octobre 2020, de 16 h 45 à 19 h 45 à la salle des fêtes de Roybon.**

Faute d'un nombre suffisant de donneurs en 2019, la collecte d'avril a été annulée pour les années à venir. Il convient de réagir avant qu'il ne soit trop tard...

**Aussi, le Président de l'Amicale, Jean-Pierre Spay, lance un APPEL À TOUS.**

**Les seules conditions pour faire un don : être en bonne santé, avoir entre 18 ans et 70 ans et peser plus de 50 kg. Vous pourrez faire jusqu'à 4 dons par an pour les femmes et 6 pour les hommes.**

**Le DON DU SANG est un geste utile, simple QUI PERMET DE SAUVER DE NOMBREUSES VIES AU QUOTIDIEN et dans cette société « du chacun pour soi », ce n'est pas rien. Venez nombreux, on compte sur vous.**



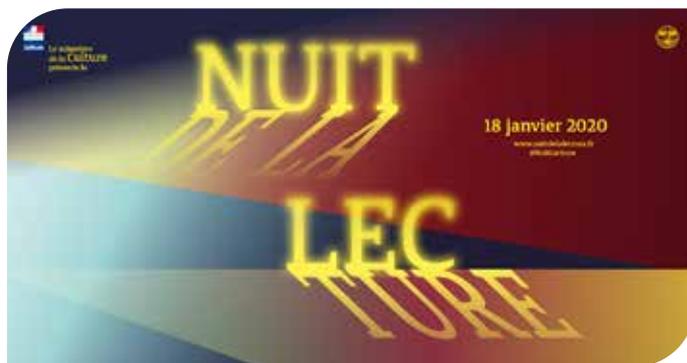
# AGENDA

18 JANVIER

## Nuit de la lecture

Sur des horaires étendus, les bibliothèques et les librairies ouvrent leurs portes et proposent découvertes et animations pour tous les publics partout en France. Cette année encore, la bibliothèque municipale participera à "la Nuit de la Lecture", événement national.

**RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE LE SAMEDI 18 JANVIER À 18H POUR UN APÉRO LECTURES.**



1ER & 28 MARS

## Au menu de l'ACCA

Organisé par l'ACCA Saint HUBERT ROYBONNAISE. Venez nombreux amis chasseurs et non chasseurs. Le repas aura lieu à la salle des fêtes de ROYBON le :

**SAMEDI 28 MARS À PARTIR DE 11H30**

Les repas sont sur réservation. Ils peuvent être à emporter, à récupérer entre 11h30 et midi.



**DIMANCHE 1ER MARS**  
aura lieu notre matinée BOUDIN,

*vous pouvez donc nous amener vos coupons réponses ce jour là*

### BON DE RÉSERVATION

NOM : .....

PRENOM : .....

Repas à 25 € pour ..... personnes

Repas à 15 € pour .....d'enfants

Soit un total de .....€

Sur place  à emporter

Merci de renvoyer le coupon ci-dessus, accompagné d'un chèque du montant des repas à l'ordre de l'ACCA de Roybon, à l'adresse suivante : **M.VICAT Rémi - 151 impasse de Giranton - 38940 ROYBON**

Renseignement au ☎ 06 33 17 54 93 **La date limite de réservation est le dimanche 1<sup>er</sup> mars**

15 & 22 MARS

## Élections municipales

Comme dans les 34 966 autres communes de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer, Roybon fera l'objet d'élections municipales le 15 mars prochain et, éventuellement le 22 mars en cas de second tour (il faudrait pour cela qu'il y ait plus de deux listes en présence et qu'aucune ne recueille de majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour).

**Nous vous rappelons que désormais le lieu de vote est situé 53 route de Montfalcon dans la salle du Rez-De-Chaussée, pour des raisons d'accessibilité. Le scrutin se déroulera de 8h à 18h.**



Les personnes qui souhaitent participer aux opérations de vote (tenir le bureau de vote en journée, participer au dépouillement) sont priées de se faire connaître en mairie. En 2014, avec 902 inscrits et 696 votants, le taux de participation s'était élevé à 77,16%. Parmi ceux-ci, 649 s'étaient exprimés et 47 avaient émis un vote blanc ou nul.

22 MARS

## Venez à la braderie d'Emmaüs

**Le 22 mars de 10h à 17h, les bénévoles d'Emmaüs ROYBON vous invitent à leur braderie annuelle.**

Comme chaque année, il sera possible d'y trouver une multitude de vêtements, bibelots, vaisselle, livres, petit électroménager et bien d'autres surprises.

Les ventes de la Communauté Emmaüs de St Paul les Romans permettent d'accueillir une trentaine de compagnons, hommes et femmes, qui participent activement à l'économie de la communauté grâce aux dons et aux achats.

La boutique de Roybon représente un maillon de cette chaîne de solidarité. Gageons que cette année encore, le succès soit au rendez-vous.

La Présidente et toute son équipe vous donnent rendez-vous le dimanche 22 mars à la salle des fêtes, sous les couleurs de l'arc en ciel.



**Boutique EMMAÛS** – Rue des Ecoles – 38940 ROYBON  
Ouverte tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois – de 9 à 12 h  
Et tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois – de 14 à 17 h



## Le café des bonnes idées pour la Terre

SAMEDI 23 NOVEMBRE

la bibliothèque a accueilli le premier  
« **Café des bonnes idées pour la Terre** ».

Cette initiative citoyenne et participative est ouverte à tous. Différentes thématiques ont été abordées lors de cette première rencontre : les déplacements en zone rurale, la consommation locale et bio, la nécessité d'informer et d'échanger...

L'objectif de ce Café itinérant est de se réunir deux fois par mois dans 4 lieux différents (bibliothèque de Roybon, bibliothèque de Viriville, Association ADELIS à Saint Siméon de Bressieux, l'Auberge de Marnans) pour partager vos idées et initiatives autour du changement climatique et des enjeux environnementaux.

Le Café est un lieu de partage des savoirs et des expériences, de mise en commun de l'information, de collaboration et d'entraide pour agir face à l'urgence climatique.

### Les prochaines dates du Café :

- ▶ SAMEDI 7 DÉCEMBRE à la bibliothèque de Viriville (10h00 à 12h00)
- ▶ SAMEDI 4 JANVIER à Saint Siméon de Bressieux (lieu à préciser)
- ▶ SAMEDI 18 JANVIER à l'Auberge de Marnans



Bibliothèque de Roybon

☎ 04 76 36 52 04

✉ [bibliotheque-roybon@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-roybon@wanadoo.fr)

## Retour sur le festival Sang d'Encre

Sur le réseau de Bièvre Isère 117 personnes ont participé au prix des lecteurs « **GOUTTES DE SANG D'ENCRE** » qui récompense un roman policier.

Le lauréat pour l'année 2019 est :



Le prix « **BULLES DE SANG D'ENCRE** », prix pour la bande dessinée adulte a été attribué à :

Le lauréat pour l'année 2019 est :



La soirée contes pour adultes avec Myriam pellicane qui a eu lieu à Gillonnay le mercredi 13 novembre a été une magnifique et terrifiante rencontre !



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant la période des fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera ouverte :

Lundi 23 décembre de 10h à 12h

Samedi 28 décembre de 10h à 12h • Samedi 4 janvier de 10h à 12h



Cette rubrique vous permet de suivre l'actualité et d'être tenus informés de certaines initiatives de notre intercommunalité « Bièvre Isère Communauté ». Elle vient compléter l'information que vous pouvez trouver sur le site : [www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)

## Prime Air Bois

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion au bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffage au bois vieillissants.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de 500 €, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com) (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au ☎ 04 76 23 53 50



## Aqualib' : le plein d'activités !

Vous recherchez une idée cadeau ?

Offrez du sport à Aqualib', pour découvrir les nouveaux espaces réaménagés !

**L'espace fitness/musculation** compte 3 salles avec du nouveau matériel.

- Plus grand et plus agréable, **l'espace bien-être** propose diverses activités : sauna, hammam traditionnel, jacuzzi, fontaine à glace et un lieu de repos agréable et chaleureux.
- Des espaces climatisés et ouverts 7 jours/7 avec des cours collectifs (réservation obligatoire pour certains cours), des cours vidéo à horaires fixes et à la demande.
- Des conseils et des programmes personnalisés.

## Les déchèteries intercommunales

Ces horaires s'appliquent du lundi 28 octobre 2019 jusqu'au samedi 28 mars 2020.

### ► La Côte Saint-André

Lundi : 14h-17h • Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

### ► Nantoin

Lundi : 9h-12h • Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h  
Vendredi : 14h-17h

### ► Roybon

Lundi : 14h-16h • Mercredi : 14h-17h • Samedi : 9h-12h

### ► Saint-Etienne de Saint-Geoirs

Lundi : 14h-17h  
Du mercredi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

### ► Saint-Jean de Bournay

Lundi : 14h-17h • Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

### ► Viriville

Lundi et mercredi : 9h-12h • Mardi et samedi : 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur [bievre-isere.com/mini-site](http://bievre-isere.com/mini-site) "eau, assainissement et déchets" ☎ 04 74 20 86 73



**Activités au programme :** **Fit Bike** (entraînement intense pratiqué sur vélo), **HBX** (renforcement musculaire intense utilisant une sangle en suspension), **RPM** (entraînement intense, pratiqué sur vélo et suivi sur écran vidéo), **Yoga, Pilates...**

Accès à la séance à partir de 11 € ou en abonnement dès 35,80 €/mois (frais de dossier inclus).

Séance d'essai gratuite !

Retrouvez le programme des activités et les tarifs sur [bievre-isere.com/mini-site](http://bievre-isere.com/mini-site) Aqualib' ☎ 04 74 20 98 88

## Info élections



L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Chaque citoyen a désormais la possibilité de vérifier son inscription en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement sur les listes électorales par internet sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) Quoiqu'il en soit les services de la mairie demeurent à votre disposition pour toutes demandes de précisions.

## Mairie : accueil du public durant les fêtes

A l'occasion des fêtes de fin d'année les horaires d'accueil du public seront modifiés.

Ainsi la mairie fermera ses portes le mardi 24 décembre à 12h pour les réouvrir le vendredi 27 à 8h30.

La semaine suivante, la mairie fermera ses portes le mardi 31 décembre à 12h pour les réouvrir le vendredi 3 janvier de 8h30 à 12h.

**La reprise des horaires normaux se fera donc le lundi 6 janvier à partir de 8h30.**



## Grande vigilance en forêt !

Suite à l'épisode de neiges lourdes du mois de novembre, les forêts du massif ont subits d'importants dégâts ! Elles avaient déjà été fragilisées par la sécheresse et les épisodes de grêle. Des arbres ont été déracinés, écimés et bon nombre de branches cassées, dont certaines menacent encore de tomber. Il est donc très dangereux de se rendre en forêt pour le moment. La plupart des accès et chemins forestiers sont d'ailleurs encore obstrués.

**La charte forestière des Chambaran invite donc les promeneurs à reporter leurs visites en forêt ou faire preuve de la plus grande vigilance le cas échéant.**

Rappelons que plus de 80% des forêts du massif des Chambaran appartiennent à des propriétaires privés et si la majorité des propriétaires laissent l'accès libre à leurs bois, il est important d'être vigilants et de respecter ces lieux.



Pour plus d'informations : [www.lacharteforestiere-dechambaran.fr](http://www.lacharteforestiere-dechambaran.fr)

## Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien !

La Résidence René Marion met en place six modules de formation à destination des proches-aidants, en partenariat avec le Territoire Bièvre-Valloire et Bièvre-Isère.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les proches-aidants sont ces 8,3 millions de personnes en France qui accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance.

La Formation des Aidants, développée par l'**Association Française des Aidants**, et soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et par AG2R La Mondiale est un dispositif proposant six modules de formation de trois heures chacun à destination de tous les proches aidants. L'Association Française des aidants milite, depuis sa création en 2003, pour la reconnaissance du rôle et de la place de tous les aidants dans la société, sans distinction liée à l'âge ou à la pathologie de la personne accompagnée. Pour en savoir plus : [www.aidants.fr](http://www.aidants.fr)

**La Résidence René Marion** est un lieu de vie et d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Fonction Publique Hospitalière). L'EHPAD est reconnu sur son territoire pour l'accompagnement voué aux personnes âgées et à leur proche. Le slogan de la Résidence : « autour de vous », témoigne de l'engagement des professionnels compétents pour mener à bien ses missions. <http://ehpad-roybon.com/>

### POURQUOI PARTICIPER À UNE FORMATION DES AIDANTS ?

On devient proche aidant pour différentes raisons et souvent malgré soi, sans même le savoir parfois, et presque toujours sans y être préparé. Sans avoir eu le temps de se questionner non plus, de prendre un certain recul afin d'analyser la situation pour mieux la comprendre. Il ne s'agit pas de former les aidants à se substituer aux professionnels ; bien au contraire ! La formation est un temps pour soi, un chemin dans lequel on s'aventure pour y puiser ses propres réponses. Les modules de formation ont été construits en ce sens, comme un parcours libre où chacun construira ses solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien.

Cette session se déroulera à un rythme de toutes les semaines, au :

**Centre Social- Les Sources**  
30, rue Henry Gérard- 38260 La Côte Saint-André

#### MODULE 1 Vendredi 17/01/2020 13h30 à 16h30

Quand la maladie, le handicap s'immisce dans la relation au proche.

#### MODULE 2 Vendredi 24/01/2020 13h30 à 16h30

Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites.

#### MODULE 3 Vendredi 31/01/2020 13h30 à 16h30

La relation au quotidien avec son proche.

#### MODULE 4 Vendredi 7/02/2020 13h30 à 16h30

Trouver sa place avec les professionnels.

#### MODULE 5 Vendredi 14/02/2020 13h30 à 16h30

Moi, mon proche et la vie quotidienne.

#### MODULE 6 Vendredi 21/02/2020 13h30 à 16h30

Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Ces formations sont gratuites, cependant le nombre de places est limité ! Pour tout renseignement ou s'inscrire, contacter :

**Mme Dubois Lilia** – Formatrice :  
✉ [formationaidants38@gmail.com](mailto:formationaidants38@gmail.com)  
ou au ☎ 04 76 36 31 00



## SOUVENIRS DE LA VIE SCOLAIRE À ROYBON

Gabriel BRET nous invite à publier quatre photos qui constituent autant de souvenirs de la vie scolaire à Roybon ces dernières décennies et nous livre quelques commentaires et souvenirs...

### L'ÉCOLE DE FILLES DE ROYBON EN 1929

Sur ce cliché de l'école de filles roybonnaise en 1929, il n'est pas facile de reconnaître sa maman, sa grand-mère ou son arrière-grand-mère... Gaby, notre correspondant en a reconnu une dizaine.

Il avait rencontré les Roybonnaises qui vivaient encore au pays. La plupart étaient nées entre 1915 et 1920. Le comble, c'est de reconnaître plusieurs personnes, mais d'avoir des doutes sur sa mère !

Mais, depuis, Mme Vivier, belle-mère de Françoise, en avait reconnu 47 sur 51.



L'école de filles en 1929

Gageons que vous en retrouverez et reconnaîtrez. Faites travailler votre mémoire et ressortez les vieilles photos.

### L'ÉCOLE DE FILLES DE ROYBON EN 1949

C'était il y a 70 ans, en 1949, à l'école de filles qui a été par suite le Collège Mathias Saint Romme et depuis fermé. A droite vous reconnaîtrez peut-être la directrice de l'époque Mme Bérard. Il manque l'institutrice Mme Verre... et Mme Courrech qui s'occupait, elle, des tout petits. En cherchant bien, vous en reconnaîtrez certaines. Elles sont toutes maman, grand-mère, d'autres nous ont quittées.

Dans la rangée « Maternelle », vous reconnaîtrez les deux « Gaby » (ah oui, les deux terribles comme disait Mme Courrech) : sur notre cliché : aux extrémités l'un à gauche et l'autre à droite : il s'agit de Gaby Biancheri, Député-Maire d'Hauterives, décédé il y quelques années et de Gaby, Gabriel BRET, « les inséparables copains des années 1949 ».

*Il se tient d'ailleurs à votre disposition si vous souhaitez retrouver certains noms.*



Année scolaire 1949

# Récit des petites histoires de Roybon

## L'ÉCOLE DE GARÇONS DE ROYBON EN 1950

L'école de garçons dans les années 1950 a vu passer plusieurs générations d'enfants Roybonnais. Beaucoup se sont succédés dans ces locaux et la cour existe toujours ... à la différence que les arbres ont disparu ainsi que le grand rempart qui montait à plus de 5 m. Dommage, ce dernier a été détruit depuis, non sans mal d'ailleurs, car il était malgré tout très solide. Si c'était aujourd'hui, on le garderait au nom du patrimoine.

Sur ce cliché des années 1950, on peut reconnaître au milieu des élèves : M. Nivollet, directeur de l'école de garçons ... que les élèves appelaient « Papa Nivollet » et très respecté de tous ... et, accroupi à droite l'autre instituteur, M. Cavaillon, à l'allure de jeune premier, très aimé des élèves. Les plus jeunes de cette photo ont aujourd'hui de 76 à 83 ans. Certains ont disparu mais vous en reconnaîtrez beaucoup.

Actuellement, les locaux sont occupés par les enfants de l'I.M.E.St Romme et mis à disposition de certaines associations pour leurs activités.



## L'ÉCOLE PRIMAIRE ROYBONNAISE EN 1959

La classe de l'École Primaire Roybonnaise de 1959 était assez bien partagée. Elle comptait en effet 15 filles et 13 garçons que l'on peut reconnaître sur notre cliché souvenir avec leur instituteur Mr Becquié. Il y avait d'un côté les filles et de l'autre les garçons. Attention à ne pas se mélanger ! Le début de la mixité n'était pas loin ! Que sont-ils devenus ? Certains ont disparu depuis et pour ceux qui restent, ils ont 70 ans cette année. Peut-être se retrouveront-ils pour fêter leurs 70 « berges » et se retrouver. En attendant, essayez de les reconnaître ! Ils n'ont pas trop changé, du moins pour ce qui est de leur sourire et de leur regard...



Gabriel BRET

# 2020

*Serge PERRAUD, Maire, ses adjoints et le Conseil Municipal,  
sont heureux de vous convier  
à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année*

**LUNDI 6 JANVIER À PARTIR DE 19H  
À LA SALLE DES FÊTES**



★ *Un buffet sera offert par le Maire et ses Adjoints* ★

**SALLE DES FÊTES DE ROYBON**